CHAMPIONNAT DE VAUCLUSE JEUNES

SAISON 2019/2020 REGLEMENT INTERIEUR

1) ORGANISATION GENERALE

1.1 Conditions de Participation :

Cette compétition d'échecs rapide est ouverte à tous les licenciés jeunes du département du Vaucluse (licence A obligatoire).

1.2 Déroulement de la compétition :

- Les droits d'inscriptions sont : gratuit pour tous les jeunes
- Le championnat est organisé conjointement par le CVJE 84 et le club de Bollène.

1.3 Inscriptions:

- Les joueurs doivent s'inscrire impérativement avant le 24/01/2020 20H.

Les inscriptions se feront par club, par les représentants des clubs et seront adressées par internet à l'adresse de l'arbitre Principal Mr **Pierre Carteron** <u>caillou12@gmail.com</u> ou la Présidente du CVJE, **Marie-Paule Bartolo** cadom@yahoo.fr .

- Les joueurs sont inscrits chacun dans leurs catégories respectives; les **Féminines qui le souhaitent** peuvent participer dans la **catégorie Mixte** (ex : BenF peut participer en BenM)
- Les <u>Qualifiés d'office</u> sont les bienvenus, **uniquement** dans <u>l'Open Cadet/Junior</u>, afin de ne pas faussé les résultats et classement de leurs catégories respectives.

2) ORGANISATION DE LA COMPETITION

2.1 Calendrier:

La date et les lieux sont fixés par l'organisateur.

Le championnat de Vaucluse jeunes à lieu salle "oustau de l'amista", rue Elsa Triolet 84500 BOLLENE, le dimanche 26/01/2020

Pointage des inscriptions par l'organisateur de 9h00 à 9h30 Début 1ère ronde 9h45

Dates	horaires	U8 - U10 - U12 - U14 - U16 - U18 et U20
Dimanche 26 janvier	09:00-09:30	Pointage
	09:45-10:45	ronde n°1
	10:45-11:45	ronde n°2
	11:45-12:45	ronde n°3
	12:45-13:45	pause repas
	13:45-14:45	ronde n°4
	14:45-15:45	ronde n°5
	15:45-16:45	ronde n°6
	17:30	Remise des prix

Remise des prix 17h30 (Horaires donné à titre indicatif)

2.2 Type de tournoi et Cadence :

Système Suisse standard ou Tournoi toutes rondes suivants catégories.

Géré en Open par Ordinateur (logiciel Papi 3.3.5 / FFE) - 6 rondes (maximum)

- Pour toutes les catégories : 2x25 min. avec un ajout de 10 sec. par coup

Les jeunes sont répartis en catégories suivant l'âge (catégories FFE).

Les filles joueront dans leur tournoi respectif ou auront la possibilité de jouer dans un tournoi mixte garçon.

Si le nombre de participants dans un groupe est inférieur à 8, le tournoi sera toutes rondes.

2ème coup illégal = perte de la partie.

2.3 Forfaits:

Seront déclarés forfaits les joueurs qui ne seront pas présentés à leur table 15 minutes après le début officiel de la ronde. Si un joueur est forfait sans excuse, il sera exclu de la compétition.

2.4 Classement et Départages :

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Pour le titre de champion du Vaucluse et pour les places ex aequo le départage se fait en utilisant dans l'ordre (Systèmes départages: Voir le livre de l'arbitre chapitre 2.4) :

1er Buchholz tronqué 2ème Buchholz 3ème Performance ou

1er Sonnenbom-Berger 2ème Nombre de Victoires 3ème Performance.

2.5 Prix:

Les titres de Champion, Championne, Vice-champion, Vice-championne de Vaucluse sont attribués au 1er et 2ème de chaque tournoi.

Coupes aux vainqueurs de chaque groupe.

2.6 Consigne disciplinaire:

Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils doivent être éteints et rangés dans les sacs. Si un tel appareil est visible ou produit un son, le joueur perdra la partie et son adversaire gagnera (article 11.3b règle FIDE).

Tous les participants ou autres personnes autorisées au championnat doivent respecter les lieux d'accueil. En cas de dégradation volontaire des lieux, le remboursement sera exigé et l'auteur sanctionné.

3) ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par un arbitre fédéral 1, 2 ou 3 choisi par le directeur de la compétition. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats du tournoi au directeur de la compétition et aux responsables Homologations de la FFE. L'arbitre principal sera assisté de plusieurs adjoints.

4) DIVERS

- **4.1** Les participants s'engagent à respecter le présent règlement, et les règles de jeu de la FFE et de la FIDE en vigueur, ainsi que la charte du joueur d'Échecs.
- **4.2** L'organisateur peut décider d'accepter des inscriptions le jour même en raison de circonstances exceptionnelles.

L'arbitre Principal Pierre CARTERON L'Organisateur pour le CVJE Marie-Paule BARTOLO

CHARTE DES JOUEURS D'ECHECS

JE RESPECTE LES REGLES

- Les règles doivent être appliquées de bonne foi.
- Le résultat de la partie doit être acquis loyalement.
- Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un **réel affrontement** sur l'échiquier.

JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

- Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la tricherie.
- Respecter l'adversaire, c'est éviter de le déranger.
- Respecter l'adversaire, c'est veiller à être toujours poli.

JE RESPECTE L'ARBITRE

- L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du ieu.
- L'arbitre est le représentant officiel de la F.F.E. sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

- Chaque joueur doit **concourir à la bonne tenue** de la compétition.
- Chaque joueur doit se conformer au Règlement Intérieur affiché dans l'aire de jeu.
- Toute réclamation doit être exprimée en des formes courtoises et correctes.

NE PAS RESPECTER CETTE CHARTE, C'EST S'EXPOSER A DES PENALITES SPORTIVES OU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES